

1. *Débitrice*: **Belle-Croix Sàrl**, 1680 **Romont**
2. *Remarques*: But: exploitations de cafés, restaurants, hôtels et dancings.

Délai pour intenter action en opposition devant le président du Tribunal de la Glâne, à Romont: 20 jours dès la publication, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

L'inventaire est également déposé.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(02046618)